

Mis à jour le 28 janvier 2008

PROCÈS-VERBAL DE LA 112^E RÉUNION (APROUVÉ)

DATES: Les 11, 12 et 13 juillet 2007

LIEU: Hôtel Iqalupik, salle de conférences de la Corporation foncière Arqivik,

Tasiujaq

SONT PRÉSENTS:

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Eli Angiyou, vice-président Michael Barrett, président David Okpik

Nommés par le gouvernement du Canada :

Marc Lafontaine Gilles H. Tremblay

Nommés par le gouvernement du Québec :

Jean Couture Paule Halley

Secrétaire exécutive :

Nancy Dea

SONT ABSENTS:

Claude Abel, nommé par le gouvernement du Canada *Sylvie Létourneau, nommée par le gouvernement du Québec

*Se joint à la réunion par téléphone pour les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour

INVITÉE :

Renée Loiselle, Direction des évaluations environnementales, MDDEP

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La 112^e réunion du CCEK débute à 15 h 30 le 11 juillet 2007, dans la salle de conférences de la Corporation foncière Arqivik dans le village de Tasiujaq, au Québec. Le président invite les membres à proposer des changements à l'ordre du jour. La réunion se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

L'ordre du jour qui suit est adopté :

- 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
- 2. Adoption du procès-verbal des 109^e, 110^e et 111^e réunions
- 3. Affaires découlant de la 111^e réunion et correspondance
- 4. Budget, secrétariat et membres
- 5. Développement d'infrastructures routières au Nunavik
- 6. Chapitre 23 de la CBJNQ
- 7. Gestion des matières résiduelles
- 8. Sites d'exploration minière abandonnés
- 9. Parcs et aires protégées au Nunavik
- 10. Qualité de l'eau potable
- 11. Matières dangereuses
- 12. Questions diverses
- 13. Dates et lieux des prochaines réunions

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Eli Angiyou et appuyée par M. Gilles H. Tremblay. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES 109^E, 110^E ET 111^E RÉUNIONS

Après avoir apporté des modifications au procès-verbal de la 109^e réunion, son adoption est proposée par M. Jean Couture et appuyée par M. Eli Angiyou. Des modifications sont également apportées au procès-verbal de la 110^e réunion et, par la suite, son adoption est proposée par M. Eli Angiyou et appuyée par M. Jean Couture.

Les membres décident d'attendre la version traduite du procès-verbal de la 111^e réunion avant d'y apporter d'autres modifications. Son adoption est donc reportée à la prochaine réunion.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 111^E RÉUNION ET CORRESPONDANCE

La secrétaire exécutive présente aux membres la liste de la correspondance qui a été reçue et transmise depuis la dernière réunion. Quant aux affaires découlant de la 111e réunion, les sujets suivants sont abordés :

-Site Web du CCEK

Le site Web du CCEK est régulièrement mis à jour, mais certains documents ne peuvent toujours pas être téléchargés.

Les membres discutent de la phase 2 du site Web qui contiendra une section destinée aux membres seulement. On demande à la secrétaire exécutive de discuter des options possibles pour cette section avec le concepteur du site Web.

- Rapport annuel 2006-2007 du CCEK

La secrétaire exécutive présente aux membres une ébauche du rapport annuel 2006-2007 du CCEK. On avait suggéré que chaque membre du CCEK puisse rédiger un message personnel pour accompagner son profil. On demande que ces messages ne remplacent pas le mot du président. Les membres qui souhaitent rédiger un tel message doivent le faire parvenir à la secrétaire exécutive avant la fin du mois de juillet. Les commentaires sur la version provisoire du rapport annuel doivent également lui être transmis au plus tard à la même date.

- Commission des transports et de l'environnement

On informe les membres qu'une lettre a été transmise aux ministres du gouvernement du Québec concernés, afin de préciser que le CCEK appuyait les recommandations du rapport de la Commission des transports et de l'environnement, intitulé *Le réchauffement climatique et d'autres problématiques environnementales au Nunavik*. La secrétaire exécutive a reçu un accusé de réception de chacun des ministres. On y souligne que le gouvernement du Québec devrait donner suite à ces recommandations au mois d'août.

-Gestion de la forêt

Le CCEK n'a toujours pas reçu la version retravaillée du rapport sur la possibilité d'exploiter les peuplements forestiers qui se trouvent entre les villages de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq. En outre, le rapport concernant la phase 2 du projet, lequel devait évaluer sa rentabilité, n'est pas encore terminé.

Comme la coupe de bois de chauffage est une tendance qui se maintient dans certaines communautés du Nunavik et qu'il y a un nombre grandissant de personnes qui utilisent des arbres sains comme bois de chauffage et pour des projets de construction, les membres avaient suggéré que la secrétaire exécutive

s'informe sur l'existence de règlements municipaux limitant la quantité et le type d'arbres que peuvent couper les résidents. Elle indique qu'aucun règlement n'existent à cet égard dans les villages nordiques et qu'on ne consigne d'aucune façon le nombre d'arbres qui sont coupés chaque année.

Un membre demande s'il n'y a pas lieu d'établir une ceinture verte autour des communautés pour protéger l'habitat forestier.

La secrétaire exécutive profite de l'occasion pour rappeler l'objectif premier du CCEK à l'égard de ce dossier. Elle rappelle que le CCEK a présenté des recommandations au ministre des Ressources naturelles dans le cadre de la Commission Coulombe. Dans son rapport publié en décembre 2004, la Commission « invite fortement le [ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs qui est aujourd'hui le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)] et le CCEK à élaborer conjointement une stratégie pour améliorer les connaissances sur les ressources forestières du Nunavik ». En réponse à cette suggestion, la secrétaire exécutive du CCEK a entamé des discussions avec des représentants du MRNF en vue d'élaborer une telle stratégie. Toutefois, ces discussions ainsi que les objectifs poursuivis ont été mis de côté quand la Société Makivik a présenté son projet pilote d'exploitation forestière.

Les membres suggèrent de renouer le dialogue à l'égard de la stratégie et d'inviter des représentants du MRNF à une prochaine réunion du CCEK.

4. BUDGET, SECRÉTARIAT ET MEMBRES

- Versement du financement pour 2007-2008

Une lettre a été transmise en janvier 2007 à la sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, afin que le CCEK reçoive le financement auquel il a droit pour 2007-2008. Tel que prévu à l'entente administrative signée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le CCEK en juillet 2005, le financement doit être déposé avant le 15 avril de chaque année. Aucune réponse officielle n'a été reçue à ce jour malgré le fait que le CCEK a fait plusieurs rappels pour s'assurer que le processus de paiement soit enclenché.

Les membres discutent de la possibilité de transmettre une autre lettre à la sous-ministre, afin de lui faire part à nouveau du problème que pose le manque de financement et de lui réitérer que le surplus qu'a accumulé le CCEK découle des versements qui sont continuellement effectués en retard. Ce problème récurrent devient un handicap pour le CCEK.

Les membres décident de contacter M. Robert Joly, du MDDEP, avec qui des discussions ont déjà eu lieu à l'égard du versement du financement. Toutefois, c'est avec M^{me} Renée Loiselle, sa remplaçante, que la conversation s'engage. Elle mentionne qu'elle fera tout en son pouvoir pour tenter de déterminer la raison pour laquelle le versement du financement est en retard.

-Vérification des états financiers de 2006-2007

La secrétaire exécutive informe les membres que l'on procéde actuellement à une vérification complète des états financiers de 2006-2007 et qu'un rapport de vérification provisoire leur serait transmis sous peu.

-Nouveau membre nommé par le gouvernement fédéral

Les membres accueillent M. Marc Lafontaine, le nouveau membre nommé par le gouvernement du Canada en remplacement de M^{me} Suzanne Larochelle, qui quittera son poste du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) au cours de l'été afin de prendre sa retraite.

M. Lanfontaine travaille pour AINC depuis 1998 et a occupé plusieurs postes au sein de diverses directions. Il est présentement négociateur principal au Bureau de la mise œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord Québécois (CBJNQ).

Le CCEK chaleureusement M^{me} Larochelle pour sa contribution du comité.

-Président et vice-président du CCEK pour 2007-2008

Le Comité administratif de l'ARK a confirmé que le président du CCEK pour 2007-2008 serait M. Michael Barrett et le vice-président M. Eli Angiyou. Les membres les félicitent et profitent de l'occasion pour remercier M. Gilles H. Tremblay et M^{me} Paule Halley pour leur travail en tant que président et vice-présidente du CCEK.

-Pouvoir de signature

La secrétaire exécutive informe les membres que la banque a récemment communiqué avec elle, afin d'obtenir une copie de la résolution concernant le pouvoir de signature du CCEK. Par conséquent, les membres adoptent une résolution concernant la nomination des quatre membres qui auront le pouvoir de signature pour le compte bancaire du CCEK.

5. DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES AU NUNAVIK

Les recommandations du CCEK à l'égard du développement des infrastructures routières au Nunavik ont été transmises au MDDEP, au MRNF, à la Société Makivik, à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) et à

l'ARK, afin d'obtenir leurs commentaires avant de le rendre officiel. Le CCEK a reçu une réponse de la plupart de ces intervenants et en a examiné le contenu.

Dans la lettre reçue du MDDEP, la sous-ministre mentionne qu'elle est au courant que des sections de routes dans les villages nordiques ou aux alentours sont parfois modifiées ou prolongées sans consultation ni d'évaluation environnementale. Elle précise que notre projet de recommandations a été transmis aux conseillers juridiques du MDDEP, afin qu'ils formulent un avis sur notre document. Enfin, en ce qui a trait à la diffusion de l'information, elle souligne que le MDDEP transmet toujours à l'ARK une copie des documents qu'il reçoit de la CQEK et que, selon l'alinéa 23.3.27 de la CBJNQ, toute personne, tout groupe ou tout organisme peut soumettre un avis à la CQEK concernant les projets de développement que l'on propose de réaliser dans la région.

Bien que la CQEK ne soit pas d'accord avec l'interprétation du CCEK que la chapitre 23 de la CBJNQ assujettie tous les projets de route au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Elle s'inquiète, elle aussi, de la multiplication des infrastructures routières dans la région et suggère de tenir une réunion entre les deux organismes pour discuter plus longuement de cette question.

Dans sa lettre, le MRNF exprime clairement que son interprétation du cadre juridique régissant les infrastructures de transport au Nunavik diffère de celle du CCEK. Cependant, le MRNF partage en général les préoccupations du CCEK et a entrepris d'examiner la question du développement des infrastructures de transport au Nunavik en collaboration avec d'autres ministères provinciaux, ainsi que des instances et organismes régionaux. Les travaux du MRNF à ce chapitre ont donné lieu à la création d'un groupe de travail ou le CCEK est invité à participer.

Un membre souligne que le public ne peut formuler des avis sur les projets de développement, s'il n'est pas, dans un premier temps, informé des propositions de projet, ce qui n'est pas toujours le cas. Un autre membre demande si l'ARK reçoit les copies des documents du MDDEP à temps pour pouvoir formuler des commentaires sur les projets de développement avant qu'ils ne soient autorisés. Enfin, il est souligné que l'ARK n'est pas informé par les quatre représentants nommés par le Comité administratif de l'ARK car ils siègent su sein d'un organisme d'évaluation indépendant.

Les membres décident que dès que les suggestions auront été intégrées au document provisoire, le CCEK transmettra le document final aux parties intéressées et le rendra public.

6. CHAPITRE 23 DE LA CBJNQ

- Guide visant à améliorer la transparence du processus prévu dans le chapitre 23 de la CBJNQ.

Les membres examinent la version finale du guide visant à améliorer la transparence du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social prévu au chapitre 23 de la CBJNQ et à sensibiliser davantage le public.

Le document a été élaboré en vue d'être facilement accessible sur le site Web du CCEK. On explique aussi que des informations sur les projets susceptibles d'être autorisés sont disponibles sur le site Internet du MDDEP et que des liens vers ce site seront inclus dans le guide de CCEK, afin de sensibiliser davantage le public et faire connaître le processus.

-Révision des annexes 1 et 2

Les membres examinent les recommandations provisoires concernant la réflexion sur le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social prévu dans le chapitre 23 de la CBJNQ et la révision des annexes 1 et 2. On convient qu'il est encore nécessaire d'accroître la sensibilisation du public. Les commentaires des membres seront intégrés au texte.

7. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

-Groupe de travail sur la gestion des matières résiduelles

M^{me} Marie Dussault, du MDDEP, a communiqué avec la secrétaire exécutive concernant le groupe de travail créé pour discuter des questions relatives à la gestion des matières résiduelles au Nunavik. Bien que la date de la première réunion du groupe de travail n'ait pas pu être déterminée, elles ont discuté de sa composition. Il y aura des représentants du MDDEP, de RECYC-Québec, de l'ARK et du CCEK, ainsi que d'autres représentants du gouvernement du Québec. Un membre mentionne qu'on a aussi demandé au bureau régional du MDDEP de faire partie du groupe de travail.

Bien qu'il n'y ait aucun représentant du gouvernement fédéral au sein du groupe de travail, les membres du CCEK nommés par le gouvernement fédéral ont offert d'aider à obtenir les renseignements nécessaires pour accéder au financement offert par l'entremise des programmes fédéraux.

Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James fait déjà partie d'un groupe de travail semblable dans sa région et il semble que l'expérience s'avère un succès.

-Dépôts de déchets et lieux de récupération

Les membres ont reçu un document rédigé par l'ARK et intitulé *Guidelines for the management of Nunavik municipal solid waste disposal sites* (Lignes directrices concernant la gestion des dépôts de déchets dans les municipalités du Nunavik). Le Service des travaux publics municipaux de l'ARK a embauché un professionnel dans le domaine pour lancer, dans trois municipalités, un projet pilote visant à mieux organiser les dépôts de déchets et les lieux de récupération. Les villages nordiques de Kuujjuaq, de Quaqtaq et de Kangirsuk, qui sont intéressés par le projet, discuteront au cours de l'été avec un représentant de l'ARK des diverses options pour améliorer l'organisation de leur dépôt de déchets et lieu de récupération.

Les sacs de plastique contribuent massivement à la pollution visuelle dans les villages nordiques, car ils s'envolent loin des dépôts de déchets et des lieux de récupération et se retrouvent ainsi dans la toundra. On suggère d'écrire une lettre aux détaillants du Nunavik concernant ce problème et d'inclure dans la lettre des solutions de rechange telles que l'usage des sacs biodégradables et réutilisables.

Un membre signale que le village nordique de Quaqtaq a récemment nolisé un avion pour nettoyer les environs des camps de pêche et de chasse. Ce membre mettra par écrit ses réflexions sur l'importance pour les résidents du Nunavik de protéger leur environnement et de ne pas y laisser des déchets quand ils se déplacent dans la toundra. Ce message pourrait être publié dans le prochain numéro de *Makivik Magazine* et être accompagné de quelques photos.

8. SITES D'EXPLORATION MINIÈRE ABANDONNÉS

Grâce à l'aide financière offerte par diverses sociétés minières qui réalisent des projets au Nunavik, l'ARK sera en mesure de poursuivre le nettoyage de plusieurs sites d'exploration minière abandonnés dans la région qui nécessitent des travaux d'envergure. Le gouvernement du Québec a également proposé une contribution d'environ quatre millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour aider à restaurer les 18 sites nécessitant des travaux d'envergure. Or, la contribution n'a pas encore été confirmée. La Société Makivik a indiqué qu'elle était, elle aussi, intéressée à participer au projet.

Dans un premier temps, l'ARK validera les résultats de l'étude préliminaire publiée en 2002 en ce qui a trait au nombre de sites et à leur état. L'ARK divulguera ensuite son plan d'action à l'automne 2007. Les résidents seront informées des travaux de nettoyage qui ont lieu près de leur communauté, afin qu'ils puissent participer activement à leur remise en état.

De plus, Cruise North Expeditions poursuivra sa mission de nettoyage de l'Arctique pour une troisième année consécutive. L'expédition comprend une visite à la pointe Merganser, près du village nordique d'Aupaluk, au cours de laquelle des bénévoles descendent du bateau pour ramasser les barils rouillés, la ferraille, les batteries et autres déchets laissés par des sociétés minières actives à cet endroit dans les années 1950.

On mentionne que plusieurs sociétés minières qui ont des projets dans la région ont déjà entrepris de nettoyer des sites abandonnés qui se trouvent à proximité de leurs projets de développement ou dans les environs.

Enfin, on rappelle que le CCEK suit ce dossier de près depuis le tout début de projet en ayant aidé financièrement l'ARK, en 2001, pour la prise de photos aériennes des sites miniers abandonnés.

9. PARCS ET AIRES PROTÉGÉES AU NUNAVIK

-Projet de parc de la Kuururjuaq

En mars 2007, un des membres du CCEK et la secrétaire exécutive ont participé, à titre d'observateurs, à l'audience publique qui a eu lieu à Kangiqsualujjuaq concernant le projet de parc de la Kuururjuaq. L'information qui y a été recueillie a permis au CCEK de finaliser ses recommandations à l'égard du projet de parc. Un avis a par la suite été transmis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Une copie de l'avis a également été transmise à son représentant qui a coprésidé les audiences avec la CQEK. Voici un résumé des recommandations du CCEK :

-que le Comité d'harmonisation [...] soit constitué le plus rapidement possible et soit ouvert à la participation des chasseurs Inuits et d'autres membres de la communauté, de manière à ce que celle-ci soit impliquée [...] dans les décisions visant à promouvoir, à mettre en valeur ou à restreindre si nécessaire les activités traditionnelles ou les activités offertes aux visiteurs;

-[que les visiteurs] soient informés au préalable que les Inuits continueront à y exercer de manière vigilante leurs droits de chasse, de pêche et de piégeage;

-que les visiteurs soient invités à participer d'une manière active à la préservation [du parc];

-que d'autres recherches soient entreprises dans la vallée de la Koroc et dans la zone côtière (incluant celle de la baie de Keglo) [...] et qu'un partenariat soit établi entre les gestionnaires du parc et [l'école Ulluriaq]

pour que les jeunes Inuits participent à la conservation de ce patrimoine et, qu'à cette fin des jeunes soient invités à participer aux réunions du Comité d'harmonisation pour y exprimer leurs attentes;

-qu'un comité de vigilance et de suivi soit formé pour attirer l'attention des compagnies minières, des gouvernements et des représentants de la communauté sur les risques que présentent ces activités et les précautions à prendre pour que l'intégrité du parc et des espèces fauniques qui l'habitent n'en soit pas affectée et que les titres miniers concédés dans [dans les environs du parc] ne soient pas renouvelés à leur expiration;

-que, dans un premier temps, [les limites proposées] soient adoptées et même dans un proche avenir élargies afin d'assurer une protection accrue de l'environnement naturel de la rivière Koroc, du mont Nuvulialuk et de la baie de Keglo et de ses affluents.

Les audiences publiques ont été un franc succès. Les membres de la communauté sont venus en grand nombre exprimer leurs opinions et leurs préoccupations. Bien que certaines questions à l'égard de la préservation des droits de chasse et de piégeage, ainsi qu'à l'égard des répercussions possibles sur les perspectives d'exploitation minière, aient été soulevées, le public semblait approuver la création du projet de parc de la Kuururjuaq.

Une fois que le parc sera officiellement créé, c'est le Comité d'harmonisation qui sera chargé de planifier les activités et de rassurer les Inuits que ces activités n'entreront pas en conflit avec leurs activités de subsistance.

Il y a eu plusieurs présentations à ces audiences de la part notamment d'invités de l'ARK, de la Société Makivik, de Parcs Canada, de sociétés minières et des villages nordiques de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq. Des représentants de la nation naskapie ont fait observer que leurs aînés considèrent une partie du parc comme étant le lieu d'origine de tous les caribous. Ils nomment cet endroit le « paradis du caribou ». Ces aînés souhaitent qu'une plaque soit conçue et installée à cet endroit pour faire connaître cette croyance.

Un membre demande si la communauté de Kangiqsualujjuaq était bien informée des activités de prospection minière dans sa région et des dangers que peut occasionner l'exploitation de l'uranium. Des concessions minières ont déjà été accordées dans des régions limitrophes du parc et il n'y a actuellement aucune zone tampon pour séparer les deux types de développement.

Une fois que le parc sera officiellement créé, il sera considéré comme un parc national du Québec et répondra à des normes et à des conditions reconnues à l'échelle internationale telles que l'exclusion du territoire du parc à toute activité

d'exploitation ou à toute occupation qui va à l'encontre des objectifs poursuivis par la création d'un tel parc.

-Autres projets de parc au Nunavik

Il y a trois autres projets de parcs au Nunavik. Le projet de parc des Lacs-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire est situé près des communautés d'Umiujaq, de Kuujjuaraapik et de Whapmagoostui. Le territoire à l'étude a une superficie de 26 910 km². En plus d'abriter une population de phoques d'eau douce et de phoques communs, il compte d'impressionnantes cuestas (collines asymétriques), les plus hautes du Québec. En outre, le lac à l'Eau Claire, qui a une superficie de 1 211 km², est le deuxième plus grand lac naturel du Québec. L'ARK rédige actuellement l'état des connaissances pour ce projet de parc et une étude d'impact sur l'environnement et le milieu social débutera cet automne. On prévoit tenir des audiences publiques en juin 2008.

Le territoire prévu pour le projet de parc du Cap-Wolstenholme a une superficie de 1 263 km² et est caractérisé par des falaises de plus de 300 m de haut et plusieurs fjords. Il abrite la troisième colonie la plus importante de guillemots de Brünnich de l'Amérique du Nord, laquelle compte près de 600 000 d'oiseaux.

Le projet de parc de la Baie-aux-Feuilles comprend le plus grand estuaire de la baie d'Ungava. Les plus hautes marées du monde ont été enregistrées à cet endroit, soit plus de 16 m. Ce projet de parc est situé près de la communauté de Tasiujaq. Les membres ont eu l'occasion de faire une excursion en bateau sur la baie aux Feuilles et de voir de près l'amplitude des marées. On souligne que, tel qu'il a été publié dans la Gazette officielle du Québec, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a décidé d'ouvrir une parcelle de terres à l'exploration minière près du territoire prévu pour le projet de parc.

Enfin, l'ouverture officielle du parc national des Pingualuit aura lieu en novembre 2007. Lors d'une expédition scientifique effectuée récemment par l'ARK, un hélicoptère a été aperçu sur la surface gelée du lac Pingualuk en train de refaire le plein de carburant, et ce, sans avoir été autorisé à s'y poser. Une lettre a été transmise à la compagnie à laquelle appartenait l'hélicoptère en question pour lui expliquer la gravité d'un tel geste et pour l'informer que des pénalités pourraient lui être imposées en vertu des articles 25 et 26 du Règlement sur les parcs. On a demandé à la compagnie d'expliquer pourquoi un tel atterrissage non autorisé s'était produit.

Les membres demandent qu'une lettre soit transmise au MDDEP pour qu'il fasse le suivi de cette affaire et pour lui demander des informations quant aux pénalités prévues.

10. QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

-Projet de nettoyage des réservoirs résidentiels

Lors d'une réunion précédente du CCEK, les membres avaient décidé de lancer un projet en vue de trouver de plus amples renseignements sur le nettoyage des réservoirs résidentiels et des contenants personnels utilisés dans les villages nordiques et, plus particulièrement, sur les techniques de nettoyage, l'équipement nécessaire et la fréquence de nettoyage. Les objectifs du projet sont d'évaluer sur une période d'un an la qualité microbienne de l'eau de certains réservoirs, de confirmer le besoin de nettoyer les réservoirs résidentiels, de proposer une méthodologie et une fréquence pour le nettoyage et d'évaluer les conséquences d'une contamination de l'eau potable.

On informe les membres que le Centre pour la santé des Inuits et les changements environnementaux Nasivvik a versé 10 000 \$ pour la réalisation de ce projet. De plus, le groupe de recherche a accordé une somme de 16 000 \$ et l'ARK a confirmé son intention de fournir entre 2 000 et 4 000 \$ pour appuyer cette initiative. Lors de sa 111e réunion, le CCEK avait décidé de consacrer 10 000 \$ de son budget de 2006-2007 pour que le projet se concrétise. Cependant, le budget pour la réalisation du projet a été estimé à 52 000 \$ et aucun autre organisme du Nunavik n'a proposé à ce jour de contribuer financièrement au projet.

Les membres suggèrent de communiquer de nouveau avec l'Office municipal d'habitation Kativik, puisqu'il est le propriétaire de la majorité des logements du Nunavik, ainsi qu'avec la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

-Fonctionnement des usines de traitement d'eau dans les communautés Lors de la 111^e réunion, les membres ont examiné des tableaux présentant les résultats de l'échantillonnage d'eau de chacune des communautés du Nunavik en 2006. Ces tableaux montraient la fréquence de l'échantillonnage effectué par les opérateurs d'usine de traitement d'eau et les résultats des tests de chacun des échantillons prélevés. Les résultats indiquaient le niveau de performance de chacune des communautés et le niveau de la qualité de l'eau potable. Les membres ont alors fait remarquer que la communauté de Ivujivik affichait régulièrement de faibles résultats. Un membre a expliqué que cette communauté ne disposait pas d'un opérateur d'usine de traitement d'eau à temps plein et que, comme la plupart des résidents utilisaient de l'eau puisée d'une autre source située plus loin de la communauté, la municipalité avait rarement recours à l'usine.

La secrétaire exécutive a communiqué au comité les informations reçues de l'ARK à l'égard de cette situation. On effectuera bientôt des réparations à l'usine de traitement d'eau, afin qu'elle soit entièrement opérationnelle d'ici à l'automne.

Toutefois, la communauté ne dispose toujours pas d'un opérateur à temps plein. Même si l'ARK offre une formation à l'intention des opérateurs d'usines de traitement d'eau dans les prochaines semaines, la communauté n'y a toujours pas inscrit de candidat. L'ARK ne pouvait pas confirmer si les livreurs qui acheminent l'eau à la population ajoutaient du chlore à l'eau des camionsciternes. On demande à la secrétaire exécutive de faire le suivi de ce dossier et de faire une mise à jour aux membres à la prochaine réunion.

11. MATIÈRES DANGEREUSES

-Campagne de sensibilisation aux matières dangereuses

Un prototype des panneaux trilingues devant être installés dans les dépôts de déchets et lieux de récupération du Nunavik est présenté aux membres. On convient que, dès que les modifications suggérées auront été effectuées, les panneaux seront finalisés et livrés aux 14 villages nordiques.

De l'information à l'égard de l'installation de ces panneaux dans les dépôts de déchets et lieux de récupération sera publiée dans le prochain numéro de *Makivik Magazine*, afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes aux dangers que présentent de telles matières.

-Projet d'élimination de barils de Kuujjuaq

La municipalité de Kuujjuaq a récemment obtenu des fonds du Programme de financement communautaire *ÉcoAction* d'Environnement Canada afin d'enlever plus de 500 barils abandonnés dans la communauté. Le projet a reçu l'appui de la communauté ainsi que de sources externes. Dans le cadre d'une initiative mise de l'avant pour aider les communautés du Nunavik à réaliser des projets relatifs à l'environnement, une équipe du bureau régional du MDDEP est venue à Kuujjuaq pour échantillonner le contenu des barils et procéder à des analyses dans son laboratoire. Les barils contenant de l'huile de qualité suffisante resteront à Kuujjuaq. L'huile servira à alimenter la fournaise qui brûle les huiles usagées. Les autres barils seront, quant à eux, expédiés dans le sud par bateau en vue d'y être éliminés. Une fois que tous les barils auront été enlevés, le sol sera échantillonné, puis traité, au besoin.

Le CCEK appuie le projet et confirme la participation de la secrétaire exécutive qui agira bénévolement à titre de coordonnatrice du projet.

12. QUESTIONS DIVERSES

-Fournaises brûlant des huiles usagées

Un membre demande qu'un suivi soit fait auprès du garage municipal d'Inukjuak concernant leur projet de fournaise brûlant des huiles usagées. Il demande si la

municipalité reçoit des huiles usagées de l'extérieur de la communauté. On ajoute qu'une fournaise semblable a été installée avec succès à Salluit. La municipalité de Kuujjuaq a également acheté une fournaise de ce type, mais ne l'a pas encore installée.

-Année polaire internationale 2007-2008

La secrétaire a récemment participé à la réunion de consultation sur l'Année polaire internationale qui a eu lieu en mai au Nunavik. Le rassemblement a permis aux chercheurs scientifiques qui se déplaceront et travailleront au Nunavik de présenter leurs sujets de recherche et de décrire les activités qu'ils réaliseront dans la région. Des discussions de groupe ont également eu lieu au cours des deux jours de rassemblement et ont porté sur les sujets tels que la logistique et la capacité d'intervention en cas d'urgence, les communications, le bureau de coordination nordique de l'Année polaire internationale et la participation du Nunavik à l'Année polaire internationale. Parmi les invités, il y avait des représentants de plusieurs organismes et communautés du Nunavik.

-Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik

Une loi pour rendre exécutoire l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik a été présentée en première lecture à la Chambre des communes le 28 mars, puis adoptée le 13 juin. La Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik a été présentée au Sénat en première lecture le 14 juin. Elle a été débattue en deuxième lecture les 18 et 20 juin. On invitera un représentant de la Société Makivik à venir parler de l'Accord à une prochaine réunion du CCEK.

13. DATES ET LIEUX DES PROCHAINES RÉUNIONS

La 113^e réunion du CCEK aura lieu les 3 et 4 octobre 2007 à Québec.

La 114^e réunion du CCEK est pour l'instant prévue pour les 10 et 11 janvier 2008. Le lieu reste à déterminer.

QuickTime™ and a TIFF (LZW) decompressor are needed to see this nicture

Nancy Dea Secrétaire exécutive 28 janvier 2008



Updated January 28, 2008

MINUTES OF THE 112TH MEETING

(ADOPTED)

DATE: July 11-13, 2007

PLACE: Iqalupik Hotel, Arqivik Landholding Corporation conference room, Tasiujaq

PRESENT:

Kativik Regional Government appointees:

Eli Angiyou, Vice-Chairman Michael Barrett, Chairman David Okpik

Government of Canada appointees:

Marc Lafontaine Gilles H. Tremblay

Gouvernement du Québec appointees:

Jean Couture Paule Halley

Executive Secretary:

Nancy Dea

ABSENT:

Claude Abel, Government of Canada appointee *Sylvie Létourneau, Gouvernement du Québec appointee

*Joined the meeting by telephone for agenda items 5, 6 and 7.

GUESTS:

Renée Loiselle, *Direction des évaluations environnementales, MDDEP*

1. CALL TO ORDER AND ADOPTION OF AGENDA

The 112th Kativik Environmental Advisory Committee meeting began at 3:30 p.m. on July 11, 2007 in the Arqivik Landholding Corporation conference room in Tasiujaq, Québec. The president invited the members to propose changes to the agenda after which the meeting took place in accordance with the agenda below:

The agenda was adopted as follows:

- 1. Call to Order and Adoption of Agenda
- 2. Adoption of 109^{th,} 110th and 111th Meeting Minutes
- 3. Correspondence and Business Arising from Last Meeting
- 4. Budget, Secretariat and Members
- 5. Road Development in Nunavik
- 6. Section 23 of the JBNQA
- 7. Wastewater Management
- 8. Abandoned Mining Sites
- 9. Parks and Protected Areas in Nunavik
- 10. Drinking Water Quality
- 11. Hazardous Waste
- 12. Miscellaneous
- 13. Date and place of next meeting(s)

The motion to adopt the agenda was moved by Eli Angiyou and seconded by Gilles Tremblay. The agenda was adopted unanimously.

2. ADOPTION OF 109TH, 110TH AND 111TH MEETING MINUTES

Modifications were made to the minutes of the 109th meeting and subsequently, their adoption was proposed by Jean Couture and seconded by Eli Angiyou. Modifications were also made to the minutes of the 110th meeting and afterward, their adoption was proposed by Eli Angiyou and seconded by Jean Couture.

It was decided that a translation of the 111th meeting minutes would be needed before further changes could be made. Their adoption will be postponed until next meeting.

3. CORRESPONDENCE AND BUSINESS ARISING FROM LAST MEETING

A list of correspondence, sent and received since the last meeting, was presented to the Committee. Concerning business arising from last meeting, the following topics were discussed.

-KEAC Website

Updates to the KEAC website are ongoing and some documents are still not available for downloading.

The members discussed Phase 2 of the website which involves the addition of a members only section. It was asked that the Executive Secretary discuss options for this section with the web designer.

-2006-2007 KEAC Annual Report

The members were presented with a draft of the 2006-2007 Annual Report. It was suggested that each member could add a personal message under his or her profile. It was asked that these messages not replace the Chairman's message and that if a member wishes to have a personal note included that it be sent to the Executive Secretary before the end of July. Furthermore, comments regarding the draft report were also to be submitted before this deadline.

-Commission on Transportation and the Environment

The members were informed that a letter had been sent to each of the concerned Québec Ministers to specify that the recommendations found in the report tabled by the Commission on Transportation and the Environment entitled *Climate Change and Other Environmental Issues in Nunavik* were supported by the Committee. A letter acknowledging receipt of these letters has been received from each of the Ministers. It was noted that the Gouvernement du Québec is scheduled to respond to these recommendations with an official statement in August.

-Forest Management

It was noted that the re-worked report regarding the possibility of harvesting forest stands between the villages of Kuujjuaq and Kangiqsualujjuaq has not been received. Furthermore, the report concerning phase two of the project, which involves judging the economic feasibility, has yet to be completed.

Because cutting wood for fuel is a continuing trend in some Nunavik communities and because more people are using green trees for both fuel and building purposes, the members suggested the Executive Secretary make inquiries about any existing municipal by-laws that would limit the amount and type of wood cut by residents. She reported that no such regulations exist in any village and that there is no record of the number of trees being cut each year.

One member asked if a green zone could be put in place around the communities to protect the forest habitat.

The Executive Secretary took this opportunity to remind the members of the initial goal of the Committee with regards to this file. She noted that after presenting the Minister of Natural Resources with the Committee's

recommendations for the Coulombe Commission, their report published in December 2004 included the statement that it "urges the MRNFP (today the MRNF) and the KEAC to jointly develop a strategy for the purpose of increasing knowledge about forestry resources in Nunavik." With this suggestion in mind, the Executive Secretary contacted the MRNF and begun discussions regarding the development of such a strategy. However, with the introduction of the pilot logging project by the Makivik Corporation, these discussions were side tracked and objectives diverted.

The members suggested that dialogue concerning the strategy be opened once again and that representatives from the MRNF be invited to a future meeting.

4. BUDGET, SECRETARIAT AND MEMBERS

-2007-2008 financial payment

A letter addressed to the Deputy Minister of the MDDEP was sent in January 2007 to ensure that the 2007-2008 financial payment would be received, as is stipulated in the administrative agreement signed between the MDDEP and the KEAC in July 2005, before April 15th of each year. No formal response has been received to date, despite the fact that the KEAC made several attempts to ensure that the payment process has been initiated.

The members discussed the possibility of sending another letter to the Deputy Minister of the MDDEP to express their concern with the lack of payment and to reiterate the fact that the Committee's surplus is due to continuously late payments. This persistent problem is becoming a handicap for the Committee.

During this time the members decided to contact Robert Joly, of the MDDEP, with whom previous communication regarding payments have been made. However, the discussion took place with Ms. Renée Loiselle, his replacement, who indicated that she would do what she could to inquire as to why the payment was late.

-Audit of 2006-2007 financial statements

The Executive Secretary informed the members that the 2006-2007 financial statements were currently undergoing a full audit and a draft would be available for review shortly.

-New federally appointed member

The members welcomed Marc Lafontaine, the new Government of Canada appointed member. Marc will be replacing Suzanne Larochelle, who will retire from her position within Indian and Northern Affairs Canada (INAC) later this summer.

Mr. Lafontaine explained that he has been with INAC since 1998, working within various departments and is currently a Senior Negotiator for the Implementation of the James Bay and Northern Québec Agreement.

The KEAC adamantly thanked Ms. Larochelle for her contribution as a member of the Committee.

-2007-2008 KEAC Chairman and Vice-Chairman

The 2007-2008 KEAC Chairman will be Michael Barrett and the Vice-Chairman Eli Angiyou, confirmed by the KRG Executive Committee. They were congratulated and both Gilles Tremblay and Paule Halley were thanked for their work as previous Chairman and Vice-Chairman.

-Signing authorities

The Executive Secretary informed the members that she had recently been contacted by the bank for a copy of a resolution regarding the Committee's signing authorities. The members consequently passed a resolution naming the 4 signing authorities for the KEAC bank account.

5. ROAD DEVELOPMENT IN NUNAVIK

The KEAC's recommendations regarding road development in Nunavik had been sent to the MDDEP, MRNF, Makivik Corporation, the KEQC and the KRG for comment before being made official. A response from most of the recipients was received and reviewed.

In the letter from the MDDEP, the Deputy Minister noted that she is aware that sections of roads inside, or within the vicinity of Northern Villages, are sometimes modified or lengthened without consultation or an environmental evaluation. She also noted that our document had been sent to the MDDEP legal department for further comment. Furthermore, regarding the diffusion of information, she underlined that the MDDEP transmits, at all times, a copy of the documents received by the KEQC to the KRG and that according to Section 23.3.27 of the JBNQA, any person, group or organization can submit their opinion to the KEQC regarding all developments in the region.

Although the KEQC was not in agreement with the KEAC's interpretation that Chapter 23 of the JBNQA subjects all roads to the environmental and social impact assessment and review procedure, they did share the Committee's concerns for the growing network of roads in Nunavik and suggested a meeting be held between the two organizations to further discuss the issue.

In the response from the MRNF, it is clear they do not share the KEAC's interpretations of the legal framework covering transportation infrastructure in

Nunavik. However, they do share the Committee's general preoccupations and have currently undertaken an examination of this issue that will include working with other concerned Québec Ministries, organizations and regional authorities. A working group has been assembled as part of this reflection and the KEAC has been invited to join.

One member noted that in order for the public to comment on developments, they must be made aware of the project, which is not always the case. Another member wondered if the KRG receives copies of the documents from the MDDEP in time to comment on the developments before they are authorized. Finally, it was also pointed out that the KRG is not informed by the four representatives named to the KEQC by the KRG Executive since they act independently from that organization.

The members decided that once the suggested changes were made to their draft document, it would be made official and re-sent to those concerned.

6. SECTION 23 OF THE JBNQA

-Guide for the improvement of the procedure found in Section 23 of the JBNQA. The members reviewed the final draft of the guide for improving the transparency and public awareness of the environmental and social impact assessment and review procedure found in Section 23 of the JBNQA.

The main purpose of creating this document was to have it made easily available on the KEAC website. It was also explained that information regarding projects considered for authorization is available on the MDDEP website and that this link will be included in the KEAC guide in order to further improve public awareness and general knowledge of the procedure.

-Revision of Schedules 1 and 2

The members reviewed the draft recommendations for the examination of the environmental and social impact assessment and review procedure found in Section 23 of the JBNQA, and the revision of the Schedules 1 and 2. It was decided that there is still a need to increase the concept of public awareness. Members' comments will be integrated into the text.

7. WASTE MANAGEMENT

-Waste management working group

The Executive Secretary had been contacted by Marie Dussault, from the MDDEP, regarding the working group previously designated with the mandate to discuss waste management issues in Nunavik. While a date could not be

determined for this group's first meeting, those named to the group were discussed. There will be representatives from the MDDEP, RECYC-Québec, the KRG, the KEAC, the Gouvernement du Québec and one member noted that the regional office of the MDDEP have also been asked to join the group.

Although there are no federal representatives named to the working group, the KEAC federal members have offered to help gain better access to information related to funding available through federal programs.

The James Bay Advisory Committee on the Environment is already part of a similar working group in their region and that it has been reported as being a successful venture.

-Solid waste disposal and recovery sites

The members had been forwarded a document prepared for the KRG entitled *Guidelines for the management of Nunavik municipal solid waste disposal sites*. With this information, the Municipal Public Works Department of the KRG has hired a professional to initiate a pilot project in 3 communities to help better organize their solid waste disposal and recovery sites. The villages of Kuujjuaq, Quaqtaq and Kangirsuk, who have all expressed an enthusiasm for such a project, will spend the summer with a KRG employee discussing the various options for improving the organization of their site.

Plastic bags are still a major eyesore in northern communities since they are often blown far from the solid waste disposal and recovery sites and onto the tundra. It was suggested that the KEAC write a letter to retailers in Nunavik regarding this issue while providing information on alternatives such as the use of biodegradable and reusable grocery bags.

A member pointed out that the community of Quaqtaq had recently chartered a plane to clean up the area around their fishing and hunting camps. The member will write down his thoughts on why it is important for people who live in Nunavik to keep their environment clean and to leave no garbage behind when traveling on the land. This message will be published in the next edition of Makivik Magazine along with some accompanying photographs.

8. ABANDONED MINING SITES

With financial assistance from various mining companies who operate in Nunavik, the KRG will be able to continue their efforts towards cleaning up several major abandoned mining sites in the region. Funding has also been announced, although not confirmed, for the same project by the Gouvernement du Québec. An estimated 4 million dollars will be put forward over the next 5

years to help restore 18 major sites. The Makivik Corporation has also expressed an interest in participating in this project.

The KRG's first step is to validate that their preliminary study published in 2002 matches what is present today with regards to the number and state of the sites. The KRG will put forward their full action plan by the fall of 2007. The public will be made aware of clean up projects taking place near their community and will actively participate in the restoration.

Furthermore, Cruise North Expeditions will be continuing their Arctic Clean-up Mission for the third year. This involves a visit to Merganser Point, near the community of Aupaluk, at which time the corporate volunteers onboard will sweep the area to gather rusting drums, scrap metal, batteries and other items left behind by a mining company that was active in the area during the 1950's.

It was also noted that several mining companies who are operating in the region have already taken the initiative to clean up abandoned sites located in or near new developments.

Finally it was stated that the KEAC has been following this file for some time and first assisted the KRG with funding for aerial survey photographs of abandoned mining sites in 2001.

9. PARKS AND PROTECTED AREAS IN NUNAVIK

-Kuururjuag Park Project

In March 2007, one of the members, along with the Executive Secretary, attended the Kuururjuaq Park Project public hearings in Kangiqsualujjuaq as observers. The information gathered at the hearing helped to finalize the KEAC recommendations regarding the park project. A position paper was later sent to the Minister of the MDDEP. A copy was also sent to his representative who cochaired the hearings with the KEQC. In short, these recommendations are:

-that the harmonization committee be formed as quickly as possible and that Inuit hunters and other members of the community be permitted to play a role and to participate in decisions concerning the promotion, development and restriction, if necessary, of traditional and visitor activities;

-that visitors be informed prior to their visit that the Inuit continue to practise traditional hunting, fishing and trapping activities in a conscientious manner;

-that visitors be invited to play an active role in the protection of the park;

-that further archaeological research be carried out in the valley of the Koroc River and along the Ungava coast (including Keglo Bay). And that a partnership be developed between park managers and the Ulluriaq School to allow Inuit youth an opportunity to contribute to the preservation of Inuit heritage and that, for this purpose, youth be invited to harmonization committee meetings to express their expectations;

-that a watchdog and monitoring committee be created to focus the attention of mining companies, governments and community representatives on the risks posed by mining activities and on precautionary measures to ensure the integrity of the park and the protection of present wildlife species. And that mineral titles granted in the vicinity of the park not be renewed on expiry;

-that currently proposed boundaries be adopted for the time being and that they eventually be expanded to provide increased protection of the natural environments of the Koroc River, Mount Nuvulialuk, as well as Keglo Bay and its tributaries.

The hearings were a great success and included a large number of community members coming forth to express their opinions and concerns. Although there were some questions raised regarding the preservation of hunting and trapping rights, as well as the possible impacts on the potential for mining prospects, the overall sentiment was that of approval for the Kuururjuaq Park.

Once the park will be officially created, it is the Harmonization Committee who will be responsible for the planning of park activities and will continue to reassure the Inuit that there will be no interference with their harvesting activities.

Many presentations were made during the hearings and included guests from the KRG, Makivik Corporation, Parks Canada, mining companies, and the Northern Villages of Kuujjuaq and Kangiqsualujjauq. Representatives of the Naskapi Nation noted that their elders consider an area within the park boundaries to be the point of origin of all caribou and call this location "caribou heaven". It was the elders' wish that a plaque be erected to signify this belief.

One member questioned whether the community of Kangiqsualujjuaq was fully aware of prospective mining activities in their area and of the potential hazards of mining uranium. Mining claims have already been established in areas bordering the boundaries of the park and that there are currently no buffer zones in place to separate the two developments.

Once made official, this park would be categorized as a Québec National Park pertaining to specific conditions and standards that are internationally recognized

such as excluding all exploitation or occupation contrary to purposes of designation of the area.

-Other Nunavik Park Projects

There are 3 other park projects under consideration in Nunavik. The Lac-Guillaume-Delisle-et-à-l'Eau-Claire park project is located near the 3 communities of Umiujaq, Kuujjuaraapik and Whapmagoostui and includes a study area of 26,910 km². The area is home to a population of both fresh water and harbor seals as well as impressive cuestas (unsymmetrical hills), measured as being the highest in Québec. Furthermore, the Lake à L'Eau Claire is the second biggest natural lake in Québec with a surface area of 1,211 km². The KRG is currently working on a status report for this park and an environmental impact assessment will take place in the fall. A public hearing is planned for June 2008.

The Cap-Wolstenholme Park project covers a surface area of 1 263 km² and is characterized by cliffs measuring over 300 m high with fjords located in several areas. It is also home to the third largest colony of thick-billed murre in North America with close to 600,000 birds.

The Baie-aux-Feuille Park Project includes the largest estuary in the Ungava Bay with the highest recorded tides in the world, reaching more than 16 meters. It is located near the community of Tasiujaq and the members were given an opportunity to visit the Leaf Bay area by boat and to experience the tidal variations first hand. It was also noted that, as was published in the Gazette officielle du Québec, the MDDEP Minister recently decided to open a track of land near the park for mining exploration.

Furthermore, the Pingualuit National Park will have its official opening in November of this year. During a recent scientific expedition lead by the KRG, a helicopter was spotted making an unscheduled landing on the frozen surface of Pingualuk Lake and preceded to refuel. A letter was written to the company who owned the helicopter explaining the severity of this landing, and that it could lead to penalties stipulated in articles 25 and 26 of the Park regulations. The company was asked to provide information as to why this unauthorized landing occurred.

The members asked that a letter be sent to the MDDEP requesting a follow up and what the penalties for such an act would be.

10. DRINKING WATER QUALITY

-Water tank cleaning project

During a previous KEAC meeting, the members decided to initiative a water tank cleaning project to improve the information available regarding the cleaning of

household tanks and personal containers in Northern communities with a specific focus on cleaning techniques, equipment needed and cleaning frequency. The objectives of the project are to evaluate the microbial water quality of pilot storage reservoirs over a one-year period, to confirm the need to clean in-home storage reservoirs, to propose a methodology and frequency for the cleaning and to evaluate the fate of a transient contamination with a well known drinking water parasite on the microbial water quality.

The members were informed that the Nasivvik Centre for Inuit Health and Changing Environment has provided funding for the project in the amount of \$10,000. Also, the research group is contributing \$16,000 and the KRG has confirmed it is willing to provide between \$2000-\$4000 to support this initiative. During the 111th KEAC meeting, the Committee allocated a portion of the 2006-2007 budget in the amount of \$10,000 to help see this project become a reality. However, the budget for the project has been set at \$52,000 and no other Nunavik organizations have come forward to offer further financial assistance.

The members suggested another request be made for funding from either the Kativik Municipal Housing Bureau, as they own the majority of housing units in Nunavik or the Nunavik Board of Health and Social Services.

-Community water plant operation

During the 111th meeting, members studied the 2006 water test results from each Nunavik community. These tables examined the frequency of each test performed by a water treatment facility operator and the results of each test. The outcome demonstrates the performance level of each community and the level of drinking water quality. It was remarked that the community of Ivujivik had consistently low performance results and it was explained that this community did not have a full time water treatment facility operator and that the municipality rarely used the facility since most local residents retrieved their drinking water from another source, further from the community centre.

The Executive Secretary has since received an update from the KRG regarding the situation. The water treatment facility will soon undergo repairs and that it should be operating to full capacity by this fall. However, the community still does not have full-time operator and even though the KRG is offering a training course for these operators in the upcoming weeks, the community had yet to submit an applicant. The KRG could not confirm if the water trucks that delivered drinking water to the population were being chlorinated. It was asked that the Executive Secretary follow this file and provide an update at the next meeting.

11. HAZARDOUS WASTE

-Hazardous waste awareness campaign

An example of the trilingual hazardous waste signs that are to be posted in each of the solid waste disposal and recovery sites in Nunavik was presented to the members. It was agreed that once the suggested changes were integrated into the text, the signs would be printed and delivered to each of the 14 Nunavik communities.

Information regarding these signs will be printed in the next edition of Makivik Magazine, which will enable more people to be made aware of the potential dangers of hazardous waste as well as the campaign to have new signs placed in their solid waste disposal and recovery site.

-Kuujjuaq's barrel clean-up project

The municipality of Kuujjuaq recently received funding through Environment Canada's EcoAction Community Funding Program to remove over 500 abandoned barrels from its community. The project has received support from the community as well as outside sources. As part of their initiative to support for Nunavik community environmental projects, a team from the regional office of the MDDEP came to Kuujjuaq to sample the barrels' contents and to analyze the results in their laboratory. Barrels with used oil of sufficient quality will remain in Kuujjuaq to be burned in the municipality's used oil furnace while the remaining barrels will be sent by ship south for disposal. Once the barrels have been removed, the soil will also be sampled and treated if necessary.

The KEAC also supports the project by confirming the participation of the Executive Secretary, who is volunteering her time as Project Coordinator.

12. MISCELLANEOUS

Used oil furnaces

One member asked that a follow-up be done with the Inukjuak Municipal Garage and their used oil furnace project. He wonders if they are receiving oil from sources outside of the community. It was noted that Salluit had installed a similar furnace, which is proving to be a successful operation. Kuujjuaq has also purchased a furnace but has yet to have it installed.

-2007-2008 International Polar Year (IPY)

The Executive Secretary recently took part in the Nunavik IPY Consultation meeting that took place in May. The gathering provided a chance for scientists and researchers who would be traveling and working throughout Nunavik to present their research topics and to describe their activities in the area. Group discussions also took place during the 2-day event and included topics such as:

Logistics & Emergency preparedness; Communication; IPY Northern Coordinating Office; and Nunavik involvement in IPY. Guests included representatives from several Nunavik organizations and communities.

-Nunavik Inuit Land Claims Agreement

An Act to give effect to the Nunavik Inuit Land Claims Agreement was introduced and read a first time on March 28. A motion was adopted passing the bill through all stages on June 13. It was introduced and read a first time in the Senate on June 14. It was debated at second reading on June 18 and June 20. A representative from the Makivik Corporation will be invited to speak about this agreement at a future KEAC meeting.

13. DATE AND PLACE OF NEXT MEETING(S)

The 113th KEAC meeting will take place on October 3 and 4 in Québec City.

The 114th KEAC meeting is tentatively scheduled for January 10 and 11, 2008 at a location to be determined at a later date.

QuickTime™ and a TIFF (LZW) decompressor

Nancy Dea Executive Secretary January 28, 2008